Les commissions scolaires, les experts en formation de base de votre personnel

La formation de base, ça rapporte!

Des témoignages d'employeurs :

« Un employé bien formé, qui réussit bien et qui désire en apprendre davantage peut acquérir une polyvalence et occuper ainsi plusieurs fonctions sous un minimum de supervision. Grâce à la formation de base, les employés sont plus conscients de l'importance qu'ils ont dans la fabrication d'un produit. »

Mélissa Forgues, CRHA
Directrice des ressources humaines
Les Industries Nigan

« La formation de base répond à un besoin réel de notre organisation. Un projet comme celui-ci a incité plusieurs de nos salariés à passer à l'action et à investir dans leur développement. Ils ont plus de facilité à travailler dans un environnement axé sur les technologies. »

Nicolas Jean, CRIA
Boa-Franc inc.

Le présent document est produit par la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP) dans le cadre du programme Initiatives *fédéral-provincial* conjointes en matière d'alphabétisation.

Pour plus d'information sur la TRÉAQ*FP* :
www.treaqfp.qc.ca

Les commissions scolaires,
les experts en formation continue en entreprise

Pourquoi offrir de la formation de base?

Au Québec, près de la moitié des travailleurs éprouvent de sérieuses difficultés à lire et à comprendre des textes simples.

La formation de base permet aux employés de s'adapter aux changements technologiques, et à l'entreprise de demeurer concurrentielle sur le marché mondial.

La formation de base, ça rapporte!

Communiquez avec une commission scolaire de votre région.

Quels sont les avantages à offrir de la formation de base à votre personnel?

Une meilleure rentabilité :

- Diminution des pertes et meilleure utilisation de la machinerie
- Mobilité accrue des employés à l'intérieur de l'entreprise
- Participation plus active des employés au processus d'amélioration continue

Une plus grande rétention de votre personnel :

- Développement du sentiment d'appartenance à l'entreprise
- Amélioration du travail en équipe et des échanges entre les employés

Une efficacité accrue :

- Meilleure compréhension des procédures de travail et des consignes de sécurité
- Plus forte participation aux formations techniques offertes en entreprise
- Augmentation du rendement des employés

Vous croyez que votre personnel ne possède pas les compétences essentielles pour satisfaire aux exigences de votre entreprise?

Offrez-lui alors la possibilité de parfaire sa formation de base.
C'est payant pour l'entreprise et pour ses travailleurs!

La formation de base, c'est pour les travailleurs :

- qui ont de la difficulté à comprendre certaines consignes;
- qui manifestent une résistance à tout changement technologique;
- qui ont de la difficulté à suivre les formations techniques nécessaires à l'emploi.

L'approche des commissions scolaires : une formation sur mesure et un service clé en main efficace!

Voici comment elle se présente :

- Rencontre d'analyse des besoins de formation avec l'employeur et le syndicat
- Rencontre d'information en groupe avec les travailleurs
- Rédaction d'une demande de financement couvrant les frais de formation et les salaires des travailleurs qui participent à la formation
- Adaptation de la formation et du matériel pédagogique
- Approche et horaires souples
- Formation en milieu de travail ou dans les locaux de la commission scolaire
- Formation donnée par une équipe de formateurs qualifiés
- Suivi attentif de la satisfaction des travailleurs et de l'employeur

Nous offrons une formation personnalisée, adaptée aux besoins des travailleurs et à ceux de l'entreprise.

La formation de base vise l'acquisition de connaissances ou le perfectionnement dans les domaines suivants :

- communication orale
- lecture
- écriture
- informatique
- mathématiques
- résolution de problèmes

Certaines commissions scolaires offrent aussi des ateliers de francisation pour les personnes immigrantes.

Des résultats chez les travailleurs :

- Pouvoir lire de façon efficace les procédures, les formulaires, les rapports, etc.
- Être capables de remplir des formulaires, des listes, des manuels d'entretien, etc.
- Mieux communiquer oralement en groupe.
- Mieux comprendre les fractions, trouver les pourcentages, etc.
- Connaître les unités de mesure et savoir les convertir d'un système à un autre (impérial et métrique).
- Améliorer leur capacité à rédiger des rapports.
- Être capables de mieux détecter les problèmes, de proposer des solutions et de les transmettre clairement à l'employeur.
- Améliorer leur français parlé et écrit.

La formation de base peut aussi mener à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles, d'un diplôme d'études secondaires ou d'équivalences.

La formation de base, ça rapporte!